

Associations, coopératives,
entreprises d'utilité sociale de l'Ain
l'AGLCA vous accompagne vers l'après-covid

NOUVEL
ACCOMPAGNEMENT
COLLECTIF



Faire évoluer
le projet associatif
vers l'après

AGLCA.ASSO.FR



ACCOMPAGNEMENT Faire évoluer le projet associatif vers l'après

La Covid-19 a perturbé le fonctionnement de votre structure :

- vous vous posez des questions sur votre projet associatif, son utilité sociale ?
 - vous voulez adapter vos activités habituelles aux nouvelles contraintes et aussi aux nouveautés générées par la crise ?
 - mais vous vous interrogez aussi sur comment maintenir les liens et garder le contact avec vos adhérents, les faire revenir et/ou en trouver de nouveaux ?
 - vous cherchez à retrouver le sens de vos activités et un cap à fixer à vos équipes (bénévoles et salariés) ?
- Bref, vous avez besoin de prendre du recul pour réfléchir à tout ça et retrouver de la sérénité pour bien redémarrer à la rentrée.

⇒ Vous êtes une association ou une coopérative de l'Ain, faites-vous accompagner par un expert :

- en collectif pour échanger les bonnes pratiques, les expériences (3 à 7 structures)
- en individuel pour approfondir vos questions spécifiques.

Contenu de l'accompagnement :

La question du projet associatif, son évolution et l'adaptation des activités et des équipes devient centrale, en tenant compte des contraintes à court terme et des habitudes nouvelles qui vont rester, mais aussi en se projetant déjà vers l'après-covid ; c'est là, le but du présent accompagnement mutualisé.

On peut donc identifier plusieurs problématiques communes aux associations de tous secteurs d'activité, sur lesquelles travailler en collectif et/ou de façon individualisée :

- **liens avec les adhérents/bénéficiaires et rapport à l'identité de la structure :**
 - comment maintenir et/ou rétablir les liens ? Place du numérique ?
 - revisiter, revaloriser, retrouver, transmettre ses valeurs
 - quelles communications, sur quoi ? (les projets, "l'identité" de l'asso, valoriser son utilité sociétale et ses impacts sociaux...)
- **adapter le projet associatif :**
 - retravailler le projet associatif pour faire ressortir sa "plus-value", son utilité sociale aujourd'hui
 - modifier les activités, et pas seulement les outils, pour tenir compte des apports de la crise (négatifs et positifs)
 - peut-on élargir la palette des activités ? Vers quelles nouvelles activités ? Place du numérique ?
- **capitalisation des expériences :**
 - quels enseignements peut-on tirer de la crise : qu'a-t-on appris ou testé ?
 - comment faire de la crise une opportunité (créativité) ? Quelles innovations ont émergé ?
 - faut-il élargir les compétences et vers quoi ?
 - et si la crise revenait, comment anticiper ? Quels changements garder pour l'après ?
- **structuration :**
 - comment bien s'ancrer dans son territoire vis-à-vis des partenaires publics ?
 - que mettre en œuvre pour renforcer les partenariats entre structures de l'ESS ?

Axes de travail :

Chaque structure intègre dans ses activités, son fonctionnement, ses projets, ce que l'année écoulée a pu apporter comme changements durables et ce que cela peut générer comme adaptation du projet associatif, sans perdre ses valeurs, son identité. Ainsi, cet accompagnement articulera les axes de travail qui suivent :

➤ 1^{er} axe de travail : Vie associative

Buts : réfléchir au *continuum* valeurs-identité / utilité sociale / projet associatif, pour renouer les liens avec les adhérents ou bénéficiaires et remobiliser les équipes

Résultats attendus (pour chacune des structures) :

- identité/valeurs retravaillées,
- réécriture du projet associatif, déclinaison en activités (nouvelles, anciennes et leurs adaptations)
- plans d'action et de comm' interne et/ou externe et liens avec les publics (contenu et moyens).

➤ 2^{ème} axe de travail : s'adapter pour "l'après"

Buts : tirer parti de ce qui a été vécu pendant la crise pour adapter l'organisation des ressources en vue de l'après-covid

Résultats attendus :

Collectivement :

- pointage des acquis, de ce qui a été testé, des innovations intéressantes (capitalisation des expériences)
- fiches donnant des éléments principaux à savoir concernant la prévention des risques psycho-sociaux (RPS) et en faveur de la qualité de vie au travail (QVT)

Pour chacune des structures :

- bilan des nouvelles compétences acquises pendant la crise et plan d'action pour les étendre si besoin
- feuille de route pour favoriser la QVT et la prévention des RPS

➤ 3^{ème} axe de travail : s'ancrer au territoire

But : savoir se (re)positionner dans son environnement local, pour ne pas/plus rester isolés

Résultats attendus :

Collectivement :

- panorama du potentiel de mutualisation (ex. : comparaison scop, scic, CAE, GEM...)

Pour chaque structure :

- feuille de route pour renforcer les partenariats locaux existants ou en développer de nouveaux.

Calendrier & lieu pour les rencontres en collectif :

Lancement au cours de la semaine du 28 juin au 2 juillet 2021 (date à définir avec les participant.e.s), en visio-conférence (de 18h à 20h).

Les dates suivantes seront programmées en concertation avec les structures accompagnées et se dérouleront à la MCC et/ou en visio-conférence. L'accompagnement collectif se déroulera sur 3 ou 4 demi-journées en juillet.

Accompagnements individualisés :

Chaque structure bénéficiera d'un temps spécifique, pour ses membres, avec le consultant-expert.

Cet accompagnement se déroulera sur 1 ou 2 demi-journée(s) dans chaque structure, à 1 date qui lui conviendra.

Renseignements : Emmanuel Hyvernât, dl01@aglca.asso.fr, 04 74 23 29 43, www.aglca.asso.fr/#20210311

Inscriptions : Naïla Barboucha, inscription@aglca.asso.fr

Date limite d'inscription : vendredi 25 juin 2021

Accompagnement gratuit, avec le soutien de : Fonds Social Européen, Ministère de l'Emploi et du Travail, CAF de l'Ain, CA3B - Grand Bassin de Bourg-en-Bresse, Région Au/R-A, Banque des territoires

